



Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L-1122-12 et L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le jeudi 2 juillet 2026 à 19h00 à la Maison de village de La Glanerie.

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

1. Communications - /
2. Administration générale - Institution provinciale : note d'orientation du Gouvernement wallon : décision
3. Finances - Régie communale autonome de Rumes - Approbation du bilan et des comptes annuels pour l'exercice comptable 2025 - Communication du rapport d'activités : décision
4. CPAS - Tutelle spéciale d'approbation sur les actes des CPAS - délibération du Conseil de l'action sociale du 18 mai 2026 adoptant les comptes 2025 du CPAS : approbation
5. CPAS - Tutelle spéciale d'approbation sur les actes des CPAS - délibération du Conseil de l'action sociale du 15 juin 2026 arrêtant la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2026 : approbation
6. Cultes - Fabrique d'Eglise de Taintignies - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2026 : approbation
7. Cultes - Fabrique d'Eglise de La Glanerie - Compte de l'exercice 2025 - Prorogation du délai de tutelle : décision
8. Patrimoine - Vente d'un bien immobilier sis rue Albert 1er 21 à La Glanerie : décision
9. PCDR - Sollicitation d'une prorogation du délai de validité de la convention-exécution du projet "Aménager la place Roosevelt à Rumes" : décision

10. Police de roulage - Règlement complémentaire de roulage - rue Hector Delaissé à RUMES - règlementation du marquage au sol : décision
11. Patrimoine - Convention de partenariat - Territoire de mémoire : décision
12. Enseignement - Enseignement communal - déclaration des emplois vacants au 15 avril 2026 dans l'enseignement fondamental : décision
13. Divers - Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 mai 2026 : approbation

À HUIS-CLOS

14. Enseignement - Personnel enseignant- Classement des temporaires prioritaires - Année scolaire 2026-2027 : approbation
15. Enseignement - Nomination à titre définitif d'un maître de psychomotricité pour 2 périodes à partir du 01er avril 2026 : décision
16. Ressources humaines / prévention - Conclusion d'une convention de bénévolat dans le cadre de l'accueil extrascolaire pour les 08 et 09 juin 2026 à l'école libre de la Glanerie : ratification

PAR ORDONNANCE:

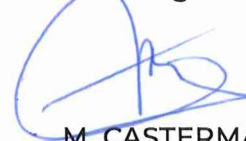
La Directrice Générale,



A.LEMOINE



Le Bourgmestre,



M. CASTERMAN